

bulletin de liaison

Wallonie - Bruxelles

n° 31
octobre
2007

trimestriel

INTERNATIONAL COUNCIL
ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES
MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE
MONUMENTOS Y SITIOS

I C O M O S

*Bruxelles, un passé militaire pas si lointain ...*

Les témoins du passé militaire de la capitale belge les plus communément admis sont les vestiges des première et seconde enceintes édifiées respectivement au début et à la fin du XIII^e siècle. La Tour Noire, la Tour Saint-Jacques, la Tour Anneessens et la Tour du Pléban pour la première, la Porte de Hal pour la seconde, sont connues des Bruxellois. D'autres vestiges de ces enceintes médiévales le sont moins. Mais Bruxellois et visiteurs côtoient aussi les témoins d'un passé militaire plus proche, patrimoine dont la conservation et la restauration ne sont pas moins problématiques que celles des vestiges médiévaux.

Des remparts aux casernes

La tactique militaire évoluant, le rôle stratégique de Bruxelles et d'autres villes belges diminue progressivement au cours du XVIII^e siècle, au point qu'en 1782, l'ordonnance de l'empereur Joseph II marque le début du démantèlement du système défensif de la ville. Elle perd ainsi son rôle de place de guerre pour des raisons qui relèvent à la fois de l'économie et de la stratégie politique et se trouve alors au nombre des villes partiellement démilitarisées. Les autorités communales obtiennent la propriété des abords immédiats des remparts, tandis que les ouvrages extérieurs sont lotis et vendus, à charge pour les acquéreurs de les démolir et d'aplanir les terrains. Les portes sont également vendues, les acquéreurs devant démolir eux-mêmes ces bâtiments afin d'en vendre les matériaux et les terrains revenant ensuite à la ville pour y édifier les nouvelles portes.

L'empereur Napoléon poursuit en ce sens et ordonne, en 1810, la démolition des remparts et l'aménagement d'un boulevard ceinturant la ville.

Cette décision de l'empereur n'est cependant pas immédiatement suivie d'effet, en raison des difficultés financières de la Ville, et il faut attendre la défaite française de 1815 et l'avènement du régime hollandais pour que les remparts soient effectivement démantelés. Constatant la croissance démographique de Bruxelles, le gouvernement hollandais voit même plus loin et, non content d'aménager le boulevard périphérique, projette déjà l'urbanisation des faubourgs.

La révolution belge de 1830 et la création du Royaume de Belgique changent radicalement la donne. Bruxelles devient la capitale d'un jeune Etat, dont l'indépendance, gagnée par la force des armes, doit être garantie par une armée.

A cette époque, la garnison est hébergée par sa ville de résidence. Or, à Bruxelles, même avant l'indépendance, la situation n'est guère brillante. La ville compte alors quatre casernes. Encore s'agit-il pour trois d'entre-elles - les casernes des Annonciades, des Lorrains et Sainte-Elisabeth - de couvents reconvertis et aménagés tant bien que mal. La quatrième est une ancienne demeure seigneuriale fortifiée située dans le secteur nord-est de la ville, à proximité des remparts, et connue sous le nom de « Petit Château ». Ces installations ne sont nullement adaptées aux besoins d'une garnison en raison de leur vétusté, de leur hygiène déplorable et de leur taille inadaptée aux projets et aux ambitions de l'Etat naissant.

La Ville, d'abord, l'Etat, ensuite, se lancent dans une campagne de rénovation et de construction d'établissements nouveaux, si bien qu'avant la fin du siècle, l'agglomération bruxelloise ne comptera pas moins de onze casernes occupant au total plus de 35 hectares de terrain.

BRUXELLES ; UN PASSÉ MILITAIRE PAS SI LOINTAIN ...

(suite)



L'ancien Hôpital Militaire (démoli).

La première caserne à être reconstruite en 1848 est celle du Petit Château. Dans son principe, elle servira de modèle aux constructions suivantes.

Toutes les casernes bruxelloises présentent à front de rue un bâtiment au caractère monumental prononcé, et d'un style architectural déterminé : le néobyzantin au Petit Château, le néoclassicisme à l'Ecole Militaire, le néo-Renaissance à la caserne Prince Albert au Sablon, ou encore le néo-Louis XIII à l'Hôpital Militaire. Certains bâtiments sont cependant inclassables et mélangent les époques et les styles - notamment l'Ecole des Cadets, le Tir National, l'Arsenal du Charroi, ... On constate néanmoins que l'ensemble des casernes bruxelloises présente une telle unité d'expression que l'on peut se demander si l'armée belge n'a pas développé un style qui lui est propre. Ceci est particulièrement vrai pour les bâtiments donnant sur la cour et construits à l'arrière du bâtiment à front de rue. Les premiers sont conçus par des architectes formés au sein de l'armée, alors que les seconds bénéficient très souvent de la collaboration d'architectes civils de renom : Henri Maquet pour l'Ecole Militaire, Jules-Jacques Van Ysendyck pour la caserne Prince Albert, Henri Van Dievoet pour la caserne Gêruzet et l'Arsenal du Charroi.

Par ailleurs, les casernes bruxelloises sont entourées d'un mur d'enceinte, généralement peu expressif sur le plan architectural, mais marquant clairement la volonté d'isoler la caserne des quartiers environnants. En dehors de leur bâtiment principal, ces ensembles s'expriment comme un corps étranger dans le tissu urbain. Les casernes bruxelloises se caractérisent, en outre, par une faible densité bâtie, libérant de grands espaces destinés aux exercices militaires, et ne réservant trop souvent aux espaces de services que des dégagements étroits et peu confortables, avec les répercussions que cela peut avoir aujourd'hui sur leur conservation et leur réaffectation.

Une démilitarisation et une reconversion à finalité sociale avortée

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'armée belge décide de quitter Bruxelles en raison du manque de place, de l'inadaptation des bâtiments, de la vétusté des infrastructures, des problèmes d'accessibilité, ... Peu après la fin des hostilités, les casernes de Witte de Haelen et Gêruzet sont transférées à la gendarmerie. La plaine des manœuvres leur faisant face, inadaptée aux exercices des chars modernes, tombe peu à peu en désuétude. Mais la première caserne à disparaître est le Tir National. Ses créneaux et tourelles pittoresques sont dynamités dans l'indifférence générale dans le courant des années '60 pour faire place, boulevard Reyers, aux nouvelles installations de la RTB-BRT.

Le mouvement se confirme à partir des années '70. Les casernes sont progressivement abandonnées. Le 30 septembre 1976, une convention est signée par laquelle le Ministre de la Défense Nationale, Paul van den Boeynants, vend les domaines militaires conjointement à la Société Nationale du Logement et à la Région bruxelloise, dont il est précisément le Secrétaire d'Etat chargé du Logement ! Le but est louable et approuvé par tous : il s'agit d'affecter les sites militaires au logement social. Bruxelles perd à cette époque près de 15.000 habitants par an : l'opération contribuerait au redressement démographique et à l'amélioration de l'habitat social.

Six casernes sont ainsi vendues pour la somme de 60 millions d'euros (25 millions à charge de la SNL et 35 millions à charge de la Région bruxelloise). Le calcul conduit alors à un prix de 300 € au m² de terrain. Le montant est énorme, et dès ce constat, le sort de la conservation du patrimoine bâti est scellé.

L'idée communément admise de reconvertir les casernes en logements sans grandes démolitions est dès lors remise en question. Les atouts de la réutilisation des structures existantes n'étaient pourtant pas minces. Les quartiers administratifs et d'hébergement sont conçus pour résister à un bombardement classique. Les façades sont reliées par des murs de refend épais, écarté de 6 mètres maximum. Les portées sont franchies par des voussettes épaisses. La charpente est légère, sans fermes, portée par les pignons des murs de refend.

Hormis leurs hauteurs sous plafond de l'ordre de 5 mètres, ces quartiers ont une structure semblable à des maisons mitoyennes en alignement. Les reconvertir en logement ne pose aucun problème technique. La difficulté est économique : le prix de vente des casernes étant trop élevé et la densité bâtie trop faible, la reconversion ne permet pas de maintenir l'incidence financière dans

les limites admises pour le logement social. En outre, la configuration des lieux ne permet pas d'augmenter les densités en construisant dans les espaces libres ; les cours d'honneur en constitue l'essentiel ! L'Exécutif bruxellois met donc sur pied des « Groupes de Travail interdépartementaux » chargés de développer des projets de reconstruction. Leurs travaux démontrent rapidement que, même en poussant la densité à la limite du raisonnable, l'incidence financière reste inacceptable pour des logements sociaux. Le plan de Secteur adopté en 1979 confirme cependant l'affectation des casernes au logement.

Fin 1982, l'Exécutif bruxellois constate l'impossibilité de conduire l'opération à terme et décide d'interrompre les paiements. Il envisage la vente des casernes au privé, mais les comités d'habitants, l'ARAU et Inter-Environnement s'y opposent, exigeant le maintien de l'affectation au logement social et prônant une rénovation légère des structures en place, de manière à limiter les dépenses d'investissement. La révision du plan de secteur entamée en 1984 aboutit pourtant à une requalification des casernes ; leur affectation s'ouvre à d'autres fonctions : bureaux privés, logements de luxe, administration, ...

Vingt ans plus tard ...

Vingt ans plus tard, ces casernes ont connu des destins et fortunes divers. Quatre d'entre elles n'ont pas été vendues et demeurent la propriété de l'Armée : l'Ecole Militaire, le Petit Château, et les casernes Géruzet et de Witte de Haelen. Elles sont parfaitement conservées. L'Ecole Militaire, partiellement classée, a cependant fait l'objet d'importantes reconstructions.

A l'inverse, trois casernes ont été entièrement démolies : le Tir National dont nous avons déjà parlé, mais aussi la caserne Rolin et l'Hôpital Militaire, remplacés par des immeubles modernes, de logements et de bureaux. Ceci est parfaitement regrettable pour l'Hôpital Militaire, dont le monumental avant-corps marquait le paysage de l'avenue de la Couronne et qui était aisément convertible en logements grâce à son organisation pavillonnaire, modèle du genre.

Trois casernes ont été partiellement conservées :

- L'Arsenal du Charroi, dont les ateliers ont été intelligemment reconverti en locaux d'entreprise pas la Société de Développement Régional ; la majeure partie de la caserne a cependant été vendue à la VUB et démolie.
- La caserne Prince Baudouin, place Dailly, qui a gardé son monumental avant-corps, au prix de transforma-



Le Tir National (démoli en 1963).

tions très lourdes ; la superbe cour d'honneur a malheureusement disparu au profit d'un aménagement sans envergure.

- La caserne Prince Albert au Sablon, qui a également conservé son monumental avant-corps, faute d'acquéreur, mais dont la cour d'honneur, d'une qualité architecturale exceptionnelle, a disparu au profit d'une extension du ministère des Affaires Etrangères et d'un projet de logements toujours en attente.

Enfin, une dernière caserne, l'Ecole des Cadets, fait l'objet d'un projet de reconversion en école européenne. Ce projet respecte pour l'essentiel le bâti existant (du moins son aspect).

Sur le plan de la conservation du patrimoine, le bilan est plutôt négatif. Sur sept casernes désaffectées, trois ont disparu, trois sont altérées de manière significative et la dernière fait l'objet d'un projet de reconversion interventionniste. A l'origine de ce gâchis, il y a sans doute le contrat de vente passé entre le National et le Régional, fixant un prix de vente largement supérieur à celui du marché. Ce prix n'a jamais fait l'objet d'une négociation serrée puisque c'était le même Ministre, qui, avec deux mandats différents, avait signé l'acte ...

André Loits
Président de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles asbl

« LA POIVRIÈRE » À FLORENVILLE ...

Témoin d'architecture militaire des Temps modernes, « La Poivrière » est classée depuis le 9 mars 1994 comme monument (façades, toiture et charpente).

Construite dans un but défensif et d'observation entre 1690 et 1697, période de grands conflits, la redoute militaire de Florenville fait partie de la ligne de fortifications de la Semois, destinée, dans le cadre du triple verrou centré à la fois sur la Semois, la Chiers et la Meuse, à combler les espaces dépourvus de forteresses importantes. Elle garde son rôle militaire jusqu'en 1713-1714, date des traités d'Utrecht et de Rastadt mettant fin à la guerre de Succession d'Espagne. L'ouvrage est alors réaffecté à un usage agricole, abritant une bergerie au rez-de-chaussée et un fenil à l'étage. Aujourd'hui, il est utilisé par le foyer culturel comme « refuge » pour jeunes ou encore comme salle de réunion.

Etabli en contrebas du village et du promontoire portant l'église, le bâtiment barlong s'étire en oblique le long d'un chemin encaissé et raide, au bord de la Semois, à proximité d'un ancien gué. Développé sur deux niveaux, il se termine par une façade en abside à l'est, c'est-à-dire vers la Semois et le gué tout proche. Sa façade à front de rue a connu diverses modifications au cours du temps alors que sa façade arrière a conservé la distribution symétrique de ses ouvertures. Une ample toiture à deux versants et à croupe arrondie coiffe le bâtiment de manière élégante et raffinée. Ses débordements la rendent encore plus légère. La charpente, de grande qualité, est laissée apparente à l'intérieur, de même que les chevrons de la toiture, remarquables par leur type de fixation.

En comparaison avec les redoutes de terre et de bois répertoriées sur la même ligne de fortification, celle de Florenville, réalisée « en dur », est en relativement bon



Vue de « la Poivrière » et du paysage environnant.



Cliché G. Focant © MRW-Division du Patrimoine

Vue de la façade à front de rue.

état. Sa conservation ne peut cependant se limiter à sa seule restauration. Lui rendre sa fonction militaire d'origine n'a évidemment aucun sens. Sa réaffectation et les interventions qui en découlent doivent dès lors lui permettre de trouver une nouvelle utilité tout en conservant visibles et intelligibles les témoignages matériels de ses fonctions militaires et agricoles antérieures. Il serait ainsi envisageable de s'orienter vers l'aménagement de « La Poivrière » en gîte d'étape, logement fort développé et apprécié dans la région. Dans le cadre d'un parcours touristique de découverte de la ligne de fortifications de la Semois, elle pourrait constituer un but à atteindre. En effet, il est dommage aujourd'hui que les huit postes qui ont été fouillés et qui sont signalés sur les cartes touristiques soient si difficilement décelables et donc si peu visités. Sauver un monument de la ruine est une chose indispensable, certes, mais conserver et perpétuer son esprit en constitue le complément indispensable.

Céline Claeys
Architecte

Orientation bibliographique

- C. CLAEYS, *La Poivrière à Florenville ; Témoin d'architecture militaire des Temps Modernes à sauvegarder*, Mémoire présenté dans le cadre de la Formation Européenne de Spécialisation en Restauration du Patrimoine Architectural, Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie, Liège, 2007. Mémoire lauréat en 2007 du Prix du Mémoire « Sauvegarde du patrimoine culturel immobilier en Wallonie et à Bruxelles », décerné par l'Institut du Patrimoine Wallon.
- M. DESBRIERE, *Chronique critique des lignes de défense de la Champagne septentrionale 1644-1748*, Charleville-Mézières, 2003.
- G. LAMBERT, *Archéologie entre Semois et Chiers*, Bruxelles, 1987.

LE REFUGE DE L'ABBAYE DE GHISLENGHIEN À ATH. LES ÉTUDES PRÉALABLES À SA RESTAURATION.

L'ancien Refuge de l'abbaye de Ghislenghien se situe dans la rue Haute, dans le cœur historique de la cité athoise. Demeure privée construite au XVI^e siècle, cette bâtisse a été acquise en 1645 par les sœurs bénédictines de Ghislenghien à la famille de Jauche-Mastaing, seigneurs de Brugelette. Les abbesses louent partiellement l'édifice et se réservent quelques pièces pour s'y réfugier lors de troubles ou de guerres. Suite aux bouleversements révolutionnaires, la propriété est revendue à des particuliers. En 1818, elle entre en possession de la famille Hannecart et de ses descendants qui l'entretiendront remarquablement. Malheureusement en 1944, lors d'un bombardement, le porche d'entrée s'effondre. En 1952, le bâtiment est racheté par un commerçant pétrolier qui transforme l'ensemble en appartements, saccageant une grande partie du rez-de-chaussée pour y aménager des garages. A cette époque, une poignée de personnes se mobilise pour éviter la démolition du bâtiment et obtient le classement de la façade principale par arrêté royal du 03/08/1956. Le dernier propriétaire a continué à mettre l'immeuble en location, mais sans modifications préjudiciables. En 2004, la Ville d'Ath exproprie les ultimes occupants pour intégrer cette résidence dans un vaste projet de revitalisation urbaine.

Vu le classement de la façade, les travaux de restauration de l'édifice nécessitent une procédure de Certificat de Patrimoine. Dans ce cadre, deux études préalables ont été conjointement menées : l'une du bâti par le Service de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne en province de Hainaut ; l'autre, historiographique, par le Service des Archives de la Ville. Il est évident que ces approches ont englobé toute la bâtisse et non uniquement la façade, seule concernée par la procédure de Certificat. Les travaux archéologiques sur l'édifice se sont déroulés entre octobre 2004 et fin janvier 2005. Les résultats des deux recherches ont été finalisés en mai 2005 dans un rapport administratif.

L'établissement dispose encore aujourd'hui de deux ailes : l'une longeant la voirie, l'autre perpendiculaire bordant une cour intérieure. Chacune compte trois niveaux hors sol. Le bâtiment arrière comprend aussi deux niveaux superposés de caves cantonnées dans le quart occidental. L'aile avant conserve une part importante de sa construction originelle (façade, plancher, charpente, volumes) tandis que l'aile arrière a subi une importante phase de remaniement.



Façade principale.

La façade principale est attribuée au style traditionnel défini en Hainaut occidental (BERCKMANS, 1980). La pierre, sous forme d'un parement à assises régulières, occupe tout le rez-de-chaussée jusqu'aux appuis des fenêtres du premier étage. Deux larmiers en pierre marquent sur la façade la séparation des niveaux internes. La brique sert de remplissage entre ces éléments. Deux influences stylistiques caractérisent cette façade. Les moulurations sur base prismatique des encadrements des baies et l'amorce de l'arc brisé du porche relèvent du gothique. En outre, les fenêtres à linteau droit étaient subdivisées par des traverses et des meneaux dont il subsiste encore une trace sur l'encadrement. Enfin, se distinguent aussi des ancres en fer à double trilobe. La Renaissance s'exprime par des médaillons sculptés dans une pierre blanche rythmant le premier étage. Ces bas-reliefs sont malheureusement aujourd'hui fort érodés. Il s'agissait de personnages allégoriques correspondant aux vertus théologiques comme le signale un article de la Belgique Communale en 1848¹.

Le rez-de-chaussée comprenait à l'origine cinq baies dont trois à croisée au centre et deux à traverse de part et d'autre. Ces dernières ont été murées par un parement en pierre sur la face externe. L'ouverture centrale a quant

¹ *La Belgique Communale*, juin 1848, n°3, col. 736

LE REFUGE DE L'ABBAYE DE GHISLENGHIEN À ATH.

(suite)



Carrelage primitif. Infographie P.-P. Sartieaux.

à elle été transformée en porte. Ces bouleversements, probablement intervenus au début du XIX^e siècle, seraient l'œuvre de Pierre Hannecart qui a entrepris quelques aménagements en 1829².

La dualité stylistique observée sur la façade principale se retrouve à l'intérieur de la construction. En effet, les poutres du plancher du premier niveau sont décorées de moulures en accolade gothique. Ce même décor se retrouve sur les fausses-sablières insérées entre ces poutres et autour de la trémie de cheminée. En revanche, deux des corbeaux supportant ces poutres présentent des personnages en ronde-bosse, plutôt classiques : un triton et une sirène. Au niveau supérieur, deux poutres ont conservé leurs corbeaux sculptés. Le fond du décor est formé d'un écu sur pointe lancéolée. Selon la poutre, un gland ou un trèfle à trois feuilles est placé dans l'écu.

Communément daté du courant du XVI^e siècle sur base de sa façade principale et de sa figuration sur le plan de Deventer (ca 1550), l'édifice a livré au cours des recherches archéologiques des éléments de datation précis. Le démontage du sol actuel du rez-de-chaussée dans l'aile à front de rue a permis la mise au jour du carrelage primitif de la pièce. Celui-ci comprend deux cadres, l'un en dalles rectangulaires de terre cuite rouge, l'autre, interne, en petits carreaux de terre cuite vernissée, alternativement verts et jaunes. Le centre du pavement est composé de carreaux de terre cuite rouge incrustée de pâte blanche. Assemblés par quatre, ceux-ci dessinent une composition répétitive munie d'un bandeau circulaire contenant le nom du fondateur de la maison

AN.DES/MASVRE, et sa devise A ESPOIR/EN DIEV. Au milieu de chaque dalle, se trouve un sigle correspondant vraisemblablement au sceau de cette personne. Ces inscriptions sont complétées par des chiffres placés dans chaque angle des carrelages et établissant la date de 1535. Cette information inattendue est corroborée par une datation dendrochronologique de la charpente de la même aile qui situe l'abattage des arbres entre 1532 et 1540.

Malgré les transformations, le pignon oriental de l'aile arrière laisse encore entrevoir des baies à encadrements en pierre divisées par des croisées au rez-de-chaussée, une fenêtre similaire, mais à cadre en bois, au premier étage et une ouverture à volet interne ainsi qu'un oculus au dernier niveau, attribuables au XVI^e siècle. Par ailleurs, la découverte sur les pierres du niveau inférieur de marques de tâcheron identifiées sur d'autres édifices de la même période corrobore cette datation.

Les façades s'ouvrant sur la cour intérieure ont été transformées en style Louis XIV, communément qualifié de tournaisien dans cette région. Le sous-bassement présente un parement en pierres de taille. Les fenêtres présentent des piédroits alternant blocs taillés et assises de briques, sous un linteau en arc surbaissé. Des bandeaux en pierre courent sous les appuis de ces baies et sous la corniche. A l'occasion de ces travaux, la charpente de l'aile arrière est refaite et la distribution des pièces est modifiée dans cette partie. En outre, dans l'autre aile, le renouvellement des cheminées engendre une surélévation du sol du rez-de-chaussée et le remplacement du revêtement des planchers par des dalles en terre cuite rouge disposées en chevrons.

Ces nouvelles façades ont généralement été datées du XVIII^e siècle, époque à laquelle se serait développé le style tournaisien dans cette partie du Hainaut occidental (Collectif, 1978). Par ailleurs, le plus ancien édifice de ce style connu jusqu'alors à Ath, est daté pas ses ancras de 1716. Le dépouillement récent des comptes des abbesses de Ghislenghien a quelque peu changé cette chronologie. En effet, un document signale une reconstruction partielle du refuge en 1697 suite aux bombardements français survenus la même année. La précision de ce texte et l'absence de mention d'autres travaux d'envergure permettent de situer ces rénovations à la fin du XVII^e siècle.

Outre l'apport considérable à l'histoire locale et à nos connaissances de l'architecture civile, ces recherches archéologiques et historiques ont contribué, comme cela se doit, à l'élaboration du projet de restauration de l'édi-

² Archives de la Ville d'Ath.

ficie. Afin de maintenir les volumes et planchers de l'aile avant, une affectation publique sera donnée à cette partie de l'édifice. En outre, des options ont été prises pour respecter au mieux les façades dans leur style respectif.

Isabelle Deramaix
Archéologue
MRW, DGATLP- Direction du Hainaut I,
Service de l'Archéologie

et **Adrien DUPONT**
Service des Archives de la Ville d'Ath

Orientation bibliographique

- O. BERCKMANS, « Patrimoine du Pays d'Ath. Un premier bilan », dans *Etudes et Documents du Cercle Royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de sa région*, t. II, Ath, 1980.
- Collectif, « Note sur l'architecture privée à Tournai au dernier quart du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle », dans *Le Patrimoine Monumental de la Belgique, Wallonie, Province de Hainaut, Arrondissement de Tournai*, Vol. 6, t.1, Liège, 1978, pp. 39-44.

LES ANCIENS HOSPICES DE REBECQ, PISTES POUR UN FUTUR

La maison hospitalière Notre-Dame de Rebecq est vraisemblablement fondée et richement dotée vers 1300 par Marie de Rethel, dame d'Enghien, qui y installe des sœurs augustines afin de prendre soin de treize pauvres infirmes. Si l'aspect primitif de l'hôpital, totalement détruit selon les textes par les hérétiques protestants en 1575, nous est inconnu à ce jour, les vestiges de la reconstruction menée à partir de 1588 par les deux sœurs rescapées nous sont heureusement partiellement parvenus : l'aumônerie (1593), la chapelle (1624 - 1625) et l'hôtellerie (1627).

Ces reconstructions, les révolutions fréquentes et les nombreux procès des XVI^e et XVII^e siècles, grèvent considérablement le patrimoine de l'hôpital et le nombre de sœurs et de malades s'en ressent. Le couvent - hôpital prébendier est même supprimé par la toute jeune république française avant d'être rétabli par Napoléon en 1811. Les sœurs entreprennent alors une série de grands travaux visant au remplacement des édifices devenus insalubres et trop exigus pour une communauté et des malades toujours plus nombreux et modifiant de façon notable l'aspect des bâtiments conventuels, de la chapelle et de la salle des malades. Ces travaux s'achèveront au début du XX^e siècle pour aboutir à la configuration actuelle. Les transformations successives reflètent ainsi l'évolution de la pratique médicale au cours des siècles et l'élargissement des activités au sein de la maison : en plus des pauvres infirmes, elle accueille également des soldats blessés, des vieillards des deux sexes et des malades et pourvoit même pendant un moment à l'enseignement des jeunes filles.

Suite au manque de vocations, les sœurs quittent définitivement l'hospice en 1983. Celui-ci est abandonné par le CPAS en 1989 à l'exception de l'aumônerie et du pavillon des hommes. Des événements malheureux s'en-



La chapelle (1624) et l'hôtellerie (1627) classées en 1977.

suivent, achevant la dégradation déjà bien avancée des bâtiments : les incendies en 1998 de la grange et en octobre 2003 des bâtiments conventuels, conçus au XIX^e siècle par l'architecte provincial Emile Coulon. Mise à part la transformation de l'aile des services en crèche (inauguration en septembre 2006), la situation du site n'a plus évolué.

La conservation de l'ensemble du site hospitalier est importante pour les bâtiments eux-mêmes et leur histoire, mais aussi pour la physionomie de la localité. L'hospice est situé dans la vallée, le long de la très ancienne voie Meuse - Gand en son franchissement de la Senne qu'elle borde également. Il constitue un ensemble avec le site des moulins, formant une charnière entre le noyau historique de Rebecq (dont l'implantation remonte au IX^e siècle) et le développement récent de la commune. Cet ensemble historique, avec ses perspectives plus larges et longues sur la Senne, en opposition avec les vues courtes et étroites du centre ville, rappelle le caractère rural premier de Rebecq.

L'étude de l'évolution des hôpitaux en Belgique et l'analyse

LES ANCIENS HOSPICES DE REBECQ, PISTES POUR UN FUTUR (suite)

typologique démontrent que l'institution rebecquoise est représentative de ces ensembles hospitaliers fondés au Moyen Age par un seigneur local et ayant fortement évolué au cours des siècles. Les différents éléments architecturaux témoignent des périodes de constructions successives, s'étalant du XVI^e siècle au début du XX^e siècle. Les matériaux utilisés, la brique, la pierre bleue et l'ardoise, ainsi que les styles architecturaux, traditionnel, gothique, néoclassique et néo-traditionnel avec des influences de la Renaissance, sont également typiques de la région et de leur époque d'utilisation.

Malheureusement, les bâtiments hospitaliers sont aujourd'hui désaffectés et dans un état de dégradation avancé. Les pathologies les plus importantes sont principalement dues à la présence de la rivière, à l'abandon des locaux, à l'incendie qui a ravagé la grange (1998) et les ailes Coulon (2003), à l'âge de certains édifices et au vandalisme. Des mesures urgentes, consécutives à une analyse technique poussée, sont à effectuer le plus tôt possible.

L'avenir du site n'est cependant pas simple et ce pour plusieurs raisons : une histoire et une évolution longue et complexe, des infrastructures particulières adaptées à une fonction invalide aujourd'hui (dans sa conception d'alors), un état de dégradation avancé, aggravé par les ravages du feu et un contexte socio-économique et légal complexe. La valeur de l'ensemble hospitalier est néanmoins largement suffisante pour tout mettre en œuvre pour le conserver, le sauvegarder et lui redonner toute sa splendeur originale. Les possibilités d'adaptation sont nombreuses et les bâtiments peuvent convenir pour de nombreuses fonctions.

Une réflexion longuement mûrie avec le groupe citoyen *Les Amis de l'Hospice* (créé en 2004) fait cependant ressortir un projet de réaffectation, peut-être pas idéal, mais répondant à de multiples contraintes de respect du site, de rentabilité, de sécurité et de besoins réels pour la commune. La mixité des fonctions proposées - services administratifs du CPAS,

crèche, logements et petit musée - permettrait de produire une nouvelle dynamique intégrant différentes catégories de personnes : des travailleurs (occupants les jours ouvrables), des touristes (essentiellement les week-ends, jours fériés et autres périodes de vacances scolaires ou estivales), des habitants (en permanence sur place). Le pôle culturel rebecquois en serait grand et davantage valorisé avec la nouvelle « attraction » que constitueraient la chapelle et l'hôtellerie.

L'intervention sur les bâtiments historiques serait limitée au strict minimum. Le réaménagement de la salle des malades de Müller et la restitution des galeries permettraient de redonner de l'importance et leur véritable valeur aux édifices existants tout en respectant le site et en retrouvant la configuration harmonieuse de la fin du XIX^e siècle.

Cette proposition n'est bien sûr qu'une possibilité parmi d'autres, mais il est grand temps pour la vénérable institution hospitalière de dépasser le stade de l'étude préalable pour lui permettre de retrouver une nouvelle jeunesse et lui éviter une mort lente par immobilisme.

Laure DE RAEVE
Ingénieur architecte

Maître en Conservation des Villes et Bâtiments historiques

Orientation bibliographique

- J. OCKELEY, *De gasthuiszusters en hun ziekenzorg in het aartsbisdom Mechelen in de 17de en de 18de eeuw*, Bruxelles, 1992 (Archives et bibliothèques de Belgique, numéro spécial 44).
- L.-J. DACOSSE, « Rebecq-Rognon. En marge d'une exposition : 'Six siècles d'histoire...' », dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. XVII, 1974, pp. 277-282.
- R. DENYS, « L'hôpital de Rebecq : inventaire des archives, dites de Fondation », dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. IX, 1953, pp. 191-203.
- R. DENYS, « Un acte inédit de Wauthier II, seigneur d'Enghien : la charte d'amortissement des biens de la dotation de l'hôpital de Rebecq (1310), Etude diplomatique », dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*, t. 37, 2003, pp. 43 - 58
- L. DE RAEVE, *L'ancien hospice des vieillards de Rebecq - Etude préalable*, Mémoire de maîtrise inédit, Centre international Raymond Lemaire pour la conservation, KUL, Leuven, 2007.
- R. VAN HEE, *L'architecture hospitalière en Belgique*, Ministère de la Communauté Flamande, Service des Monuments et Sites, Bruxelles, 2005.
- S. WINDAL, *Sur l'architecture hospitalière dans les anciens Pays-Bas. Approche à partir du cas de l'hôpital de Rebecq aux Temps Modernes*, Mémoire de licence inédit, UCL, Louvain-la-Neuve, 1999.

ICOMOS

Wallonie - Bruxelles asbl

Président :

André Loits

Siège social :

Rue de l'Ecluse, 22

6000 Charleroi

Tél. +32 (0)71 65 49 19

Fax. +32 (0)71 65 49 11

Adresse postale et Secrétariat :

Michèle Callut

BP 132, 7190 Ecaussinnes

Tél. +32 (0)475 75 32 41

icomos.walloniebruxelles@skynet.be

Bulletin de liaison :

Editeur responsable : André Loits

Comité de lecture: Anne Bosson, Michèle

Callut, Stéphane Demeter, Anne Van Loo

Coordination : Jean-Sébastien Misson

js.misson@gmail.com

Les articles engagent la seule responsabilité de leur(s) auteur(s).

La reproduction, la traduction et l'adaptation sont autorisées sous réserve de mentionner la source et l'auteur.

Ce bulletin est publié avec l'aide de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale.